

Communiqué

Paris, le 4 novembre 2020

Levine Keszler conseille le groupe SOCOTEC dans le cadre de l'acquisition du groupe Cementys

Le groupe SOCOTEC, acteur majeur du *Testing*, de l'Inspection et de la Certification dans la construction, les infrastructures, et l'industrie, a réalisé l'acquisition de Cementys, groupe spécialisé dans le monitoring des infrastructures. Au cœur de la stratégie du groupe SOCOTEC, le marché mondial du monitoring des infrastructures représente 3Mds d'euros, avec une croissance attendue supérieure à 15% par an jusqu'en 2025.

Le Groupe SOCOTEC dispose d'une marque forte reconnue dans les secteurs de la construction et des infrastructures en France et dans ses principales zones d'implantation, notamment les USA, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie, le Moyen Orient et l'Afrique. En forte transformation depuis quatre ans, avec un chiffre d'affaires en progression sur la période de 500M€ à 900M€ et une part des revenus hors France passant de 10% à 45%, le groupe emploie 9.000 ingénieurs et techniciens dans le monde dont 5.000 en France.

L'acquisition de Cementys, groupe en fort développement dans le secteur du monitoring des infrastructures, est au cœur de la stratégie de SOCOTEC visant à renforcer ses positions dans ce marché en accompagnement des grands donneurs d'ordre publics ou privés français et internationaux. Cementys est une entreprise qui va réaliser près de 20M€ de chiffre d'affaires en 2020 avec une centaine de salariés en France et au Vietnam.

Levine Keszler a conseillé le groupe SOCOTEC dans le cadre de cette opération.

Conseils du groupe SOCOTEC :

Levine Keszler (Nicolas de Courtivron, Pierre Treille, associés, Mickaël Guillemot, Pierre Plettener et Rebecca Zbili) : audit juridique, structuration, aspects contractuels et *corporate* de l'opération
KPMG (Yoann Lefort, Tahar Kedous, Eddy Amouri et Xavier Houard) : audit financier et fiscal
Toison & associés (Sophie Brassart, Matthieu Démoulain et Tristan Nezry-Sciaky, Guillaume Boueilh et Paul Bonnet) : audit social
Marsh (Jean-Marie Dargaignaratz) : audit assurance
Niji (Nicolas Michel et Raphael Vine) : audit technique

Conseil M&A

Capitalmind (Michel Degryck et Christopher Martin)

Conseils du groupe Cementys :

Hogan Lovells (*corporate* : Stéphane Hutten, Ali Chegra et Florian Tranchecoste ; fiscal : Ludovic Geneston) : structuration fiscale, aspects contractuels, *corporate* de l'opération.

A propos du groupe SOCOTEC

Au service des entreprises depuis presque 70 ans, le groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'acteur Tiers de confiance dans les domaines de la gestion du risque, de la conformité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans la Construction, les Infrastructures et l'Industrie.

Garant de l'intégrité et de la performance des actifs ainsi que de la sécurité des personnes, SOCOTEC propose une offre de services en *testing*, inspection et certification, métiers du contrôle technique, tout comme en gestion de la conformité, *risk management*, et conseil technique auprès des entreprises des secteurs publics ou privés pour leurs bâtiments, équipements, infrastructures ou constructions. SOCOTEC contribue à l'amélioration de la maîtrise des risques inhérents à leur activité. Ses savoir-faire lui permettent d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs projets et de se positionner auprès d'eux comme un partenaire durable.

N°1 du contrôle construction en France, et acteur majeur des TIC1 dans les secteurs de la Construction et des Infrastructures en Europe, le groupe SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 900M€ en 2019 (dont 45% réalisés hors de France) auprès de 200 000 clients. Présent dans 23 pays avec 9000 collaborateurs, il dispose de plus de 250 reconnaissances externes lui permettant d'agir comme tierce partie de confiance sur de nombreux projets. En France, il compte plus de 150 implantations réparties sur tout le territoire dont 32 centres de formation

Pour plus d'information : www.socotec.com

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de six pôles : fusions-acquisitions, *private equity*, droit boursier et financier, financement, restructurations et immobilier.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de LBO et de build-up consécutifs à ces opérations, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé et des services B to B.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com

